



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Autres désignations commerciales

Ergocalciferol-d3

Calciferol-(6,19,19-d3)

Ercalciol-(6,19,19-d3)

Deuterated vitamin D2

Irradiated ergosterol-(6.19.19-d3)

(5Z,7E,22E)-(3S)-9,10-seco-5,7,10(19),22-ergostatetraen-3-ol-d3

(1S,E)-4-(dideuteromethylene)-3-((E)-2-((7aR)-1-((2R,5R,E)-5,6-dimethylhept-3-en-2-yl) -7a-methyldihydro-1H-inden-4(2H,5H,6H,7H,7aH)-ylidene)-1-deuteroethylidene)cyclohexanol

(1S,3Z)-4-(Methylene-d2)-3-[(2E)-2-[(1R,3aS,7aR)-octahydro-7a-methyl-1-[(1R,2E,4R)

-1,4,5-trimethyl-2-hexen-1-yl]-4H-inden-4-ylidene]ethylidene-1-d]cyclohexanol

Vitamin D2-(6,19,19-d3) Nom de la substance:

Nº CAS: 1217448-46-8 Nº CE: 690-543-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire. Fabrication de la substance.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques). Limites d'utilisation: Substance pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Iris Biotech GmbH

Rue: Adalbert-Zoellner-Straße 1 Lieu: D-95615 Marktredwitz, Germany

Boîte postale:

D-95605 Marktredwitz, Germany

+49 9231 97121 0 Téléphone: Téléfax: +49 9231 97121 99

e-mail: info@iris-biotech.de

Interlocuteur: Compliance Department Téléphone: +49 9231 97121 0

e-mail: sds@iris-biotech.de Internet: www.iris-biotech.de

Service responsable: Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

+49 (0)89 19240 (CENTRE ANTIPOISON München: 24 h) 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger: Toxicité aiguë: Acute Tox. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3 Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 1

Mentions de danger:

Numéro de révision: 1,0

Mortel par inhalation.

Toxique par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

F-FR

Date d'impression: 19.01.2022



Iris Biotech GmbH

Date d'impression: 19.01.2022

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 2 de 12

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H330 Mortel par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P330 Rincer la bouche.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Conseils supplémentaires

Attention - Substance non encore testée complètement.

2.3. Autres dangers

Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines poussières expose à un risque de coup de poussière.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

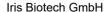
3.1. Substances

Caractérisation chimique

(5Z,7E,22E)-(3S)-9,10-seco-5,7,10(19),22-ergo state traen-3-ol-d3, (1S,E)-4-(dideuteromethylene)-3-((E)-2-((7aR)-1-((2R,5R,E)-5,6-dimethylhept-3-en-2-yl)-7a-methyldihydro-1H-inden-4(2H,5H,6H,7H,7aH)-ylidene)

-1-deuteroethylidene)cyclohexanol

Formule: C28H41D3O Poids moléculaire: 399,67 g/mol





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 3 de 12

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
1217448-46-8	Vitamin D2-(6,19,19-d3)			100 %
	690-543-5			
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 1; H330 H311 H301 H372			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1217448-46- 8	690-543-5	Vitamin D2-(6,19,19-d3)	100 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool.



Iris Biotech GmbH

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 4 de 12

Extincteur à sec. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuel

En cas d'incendie: évacuer la zone.

Pour les non-secouristes

Recueillir à l'état sec avec précaution.

Pour les secouristes

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Recueillir mécaniquement.

Autres informations

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Éviter la formation de poussière.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 5 de 12

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Assurer une aération suffisante.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver sous argon.

Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

température de stockage: -20 °C

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous argon.

Sensible à l'air.

Protéger de la lumière

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 a pas d'autres utilisations spécifiques sont fournis.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
	Poussières réputées sans effet spécifique - fraction alvéolaire	-	5		VME (8 h)	
	Poussières réputées sans effet spécifique - fraction inhalable	-	10		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.



Iris Biotech GmbH

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 6 de 12

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés.

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide

Couleur: blanc/ blanchâtre

Odeur: Aucune donnée disponible

Seuil olfactif: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: 114 - 118 °C Point d'ébullition ou point initial non déterminé

d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

non déterminé

non déterminé

Point d'éclair:

Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide/liquide: non déterminé gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 7 de 12

poussières expose à un risque de coup de poussière.

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé Limite supérieure d'explosivité: non déterminé non déterminé Température d'auto-inflammation: non déterminé Température de décomposition: non déterminé pH-Valeur: Viscosité dynamique: non applicable Viscosité cinématique: non applicable Durée d'écoulement: non applicable Hvdrosolubilité: Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

non déterminé

Pensité:

non déterminé

Densité apparente:

non déterminé

Densité de vapeur relative:

non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:

non déterminé
Taux d'évaporation:

non déterminé

Information supplémentaire

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Sensible à l'air.

Protéger de la lumière

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.



Iris Biotech GmbH

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800

Page 8 de 12

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NOx).

Information supplémentaire

En cas d'incendie: Voir le chapitre 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Mortel par inhalation.

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

Classé conformément au règlement (UE) 1272/2008, annexe VI (tableau 3.1 / 3.2). (Numéro d'identification UE 603-179-00-9).

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
1217448-46- 8	Vitamin D2-(6,19,19-d3)					
	orale	ATE mg/kg	100			
		ATE mg/kg	300			
		ATE	0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE	0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Vitamin D2-(6,19,19-d3))

Classé conformément au règlement (UE) 1272/2008, annexe VI (tableau 3.1 / 3.2). (Numéro d'identification UE 603-179-00-9).

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 9 de 12

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

RTECS: Aucune donnée disponible

Avertissement! Au meilleur de nos connaissances, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été

investiguées. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets néfastes

Attention - Substance non encore testée complètement.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2811

d'identification:

14.2. Désignation officielle de SÓLIDO ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Vitamin D2 (6,19,19-d3))

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 6.1

transport:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

 Vitamin D2-(6,19,19-d3)

 Date de révision: 19.01.2022
 Code du produit: LS-3800
 Page 10 de 12

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 6.1



Code de classement: T2

Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ):

Quantité exceptée:

Catégorie de transport:

N° danger:

Code de restriction concernant les

274 614

500 g

E4

Catégorie de transport:

2

N° D/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2811

d'identification:

14.2. Désignation officielle de Solides, toxiques, organiques, n.s.a. (Vitamin D2 (6,19,19-d3))

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 6.1

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 6.1



Code de classement: T2

Dispositions spéciales: 274 614 802 Quantité limitée (LQ): 500 g Quantité exceptée: E4

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2811

d'identification:

14.2. Désignation officielle de TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (Vitamin D2 (6,19,19-d3))

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 6.1

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 6.1



Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 500 g

Quantité exceptée: E4

EmS: F-A, S-A

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2811

d'identification:





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 11 de 12

14.2. Désignation officielle de

TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (Vitamin D2 (6,19,19-d3))

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Ш 14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes: 6.1



6.1

Dispositions spéciales: A3 A5 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg Passenger LQ: Y644 F4 Quantité exceptée:

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 669 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 25 kg IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 676 IATA-Quantité maximale (cargo): 100 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Toxicité aiguë.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive

H2 TOXICITÉ AIGUË

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

> jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

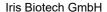
RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Vitamin D2-(6,19,19-d3)

Date de révision: 19.01.2022 Code du produit: LS-3800 Page 12 de 12

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H311 Toxique par contact cutané. H330 Mortel par inhalation.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.